

Instruction n°DREES/BES/2018/264 du 30 novembre 2018 relative au contenu et au calendrier de la statistique annuelle des établissements de santé (SAE)

30/11/2018

"La statistique annuelle des établissements de santé (SAE) a pour principaux objectifs de :

- Caractériser de façon précise les établissements : structure, capacités, équipements des plateaux techniques et personnels ;
- Caractériser l'activité réalisée, par type d'activité ou discipline d'équipement ;
- Recueillir des indicateurs sur la mise en œuvre des politiques nationales et le suivi des activités de soins soumises à autorisation."

Cette instruction précise le calendrier et le contenu de la (SAE) au titre de l'année 2018.